

LA REVUE EL DJEÏCH DANS SON DERNIER NUMÉRO :

«LE RÉFÉRENDUM SE TIENDRA DANS DES CIRCONSTANCES DE TRANSPARENCE TOTALE»

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 6809 - JEUDI 8 OCTOBRE 2020
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

SOCIÉTÉ CIVILE

Charfi met en garde contre le financement étranger

Page 3

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE AU JOURNAL *L'OPINION* :

«CE PEUPLE EST DÉSABUSÉ PAR DES ANNÉES DE GESTION FOLKLORIQUE»



Le président Abdelmadjid Tebboune s'est exprimé hier dans le quotidien français l'Opinion, en duplex depuis Alger, dans un long entretien dans lequel il revient sur la situation politique du pays depuis la destitution de l'ancien président Abdelaziz Bouteflika.

Page 3

CORONAVIRUS

121 nouveaux cas, 94 guérisons et 6 décès en 24 heures

Page 2

LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET DES MINES À TIZI OUZOU

«Les étrangers investiront avec leurs propres fonds »

Page 4

ALGÉRIE-CHINE

Une forte délégation chinoise à Alger le 10 octobre

Page 3

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

CORONAVIRUS

121 nouveaux cas, 94 guérisons et 6 décès en 24 heures

Le nombre de cas de contamination à la Covid-19 en Algérie est une baisse significative, avec 121 nouvelles contaminations, 94 guérisons et six morts recensés en 24 heures, portant le nombre total des cas confirmés depuis le début de l'épidémie à 52.520, des guérisons à 36.857 et celui des décès à 1.779.

«121 nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 94 guérisons et six décès ont été recensés durant les dernières 24 heures en Algérie, portant le total des cas confirmés à 52.520, des guérisons à 36.857 et celui des décès à 1.779», a déclaré le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, Djamel Fourar.

Le porte-parole a précisé, lors du point de presse quotidien de suivi de l'évolution de la pandémie en Algérie, que le taux de contamination à la Covid-19 s'élève à près de 119.6 cas pour 100.000 habitants, ajoutant que les nouvelles contaminations enregistrées les 24 dernières heures représentent 0.30 cas pour 100.000 habitants.

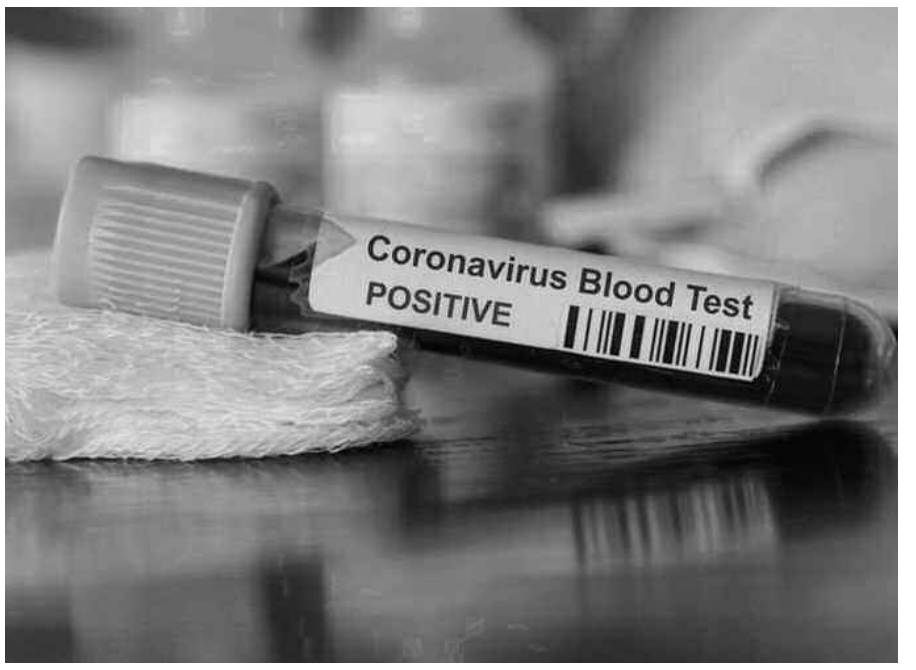
107 personnes ont été hospitalisées durant la même période à travers le territoire national.

Les personnes âgées entre 25 et 59 ans représentent 55.6% des cas de contamination au nouveau coronavirus et celles âgées de plus de 60 ans représentent 32.8%.

Les wilayas d'Alger (5.952 cas), Blida (4.218 cas), Oran (4.035 cas), Sétif (3.269 cas) et Batna (1.953 cas) représentent à elles seules 37 % des cas de contamination et 28% des décès enregistrés sur le territoire national.

Pr Fourar a également indiqué que 26 wilayas n'ont connu aucun cas au coronavirus et 19 autres ont recensé entre un et neuf cas, alors que trois wilayas ont enregistré plus de dix cas.

Concernant le nombre de personnes hospitalisées en réanimation, indicateur de la pression de l'épidémie sur le système hospitalier, Pr Fourar a fait état d'une augmentation, avec 31 patients admis dans les unités de soins intensifs à travers le pays (25 la veille).



Enfin, le responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige vigilance et observation des règles d'hygiène et de distanciation physique de la part des citoyens, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port des masques.

Il a aussi appelé à veiller à la santé des personnes âgées, particulièrement celles souffrant de maladies chroniques.

A l'échelle mondiale, la pandémie du nouveau coronavirus a fait au moins 1.056.505 morts depuis l'apparition de la maladie fin décembre en Chine, selon un bilan établi hier à partir de sources officielles.

Plus de 36.166.953 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie, dont au moins 27.242.339 sont aujourd'hui considérés comme guéris.

Ce nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du nombre réel de contaminations. Certains pays ne testent que les cas graves, d'autres utilisent les tests en priorité pour le traçage et nombre de pays pauvres ne disposent que de capacités de dépistage limitées.

Sur la journée de mardi, 5.739 nouveaux décès et 340.479 nouveaux cas ont été recensés dans le monde.

Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont l'Inde avec 986 nouveaux morts, le Brésil (819) et les Etats-Unis (667).

Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 210.918 décès pour 7.501.847 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins. Au moins 2.952.390 personnes ont été déclarées guéries.

Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 147.494 morts et 4.969.141 cas, l'Inde avec 104.555 morts (6.757.131 cas), le Mexique avec 82.348 morts (794.608 cas), et le Royaume-Uni avec 42.445 morts (530.113 cas).

Parmi les pays les plus durement touchés, le Pérou est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 100 décès pour 100.000 habitants, suivi par la Belgique (87), la Bolivie (70), l'Espagne (69), le Brésil (69).

La Chine (sans les territoires de Hong Kong et Macao) a officiellement dénombré un total de 85.489 cas (7 nouveaux cas enregistrés hier), dont 4.634 décès (0 nouveaux) et 80.650 guérisons.

L'Amérique latine et les Caraïbes totalisaient hier 360.202 décès pour 9.791.667 cas, l'Europe 237.526 décès (5.987.946 cas), les Etats-Unis et le Canada 220.444 décès (7.672.719 cas), l'Asie 146.871 décès (8.762.262 cas), le Moyen-Orient 48.234 décès (2.117.212 cas), l'Afrique 36.884 décès (1.533.959 cas), et l'Océanie 988 décès (32.154 cas).

Mohamed Mecelti

SELON LE MINISTRE LA SANTÉ

La situation épidémiologique de la malaria est stable

LE MINISTRE de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, Pr Abderrahmane Benbouzid, a indiqué que «la situation épidémiologique de la malaria était stationnaire dans la wilaya d'Adrar».

''La situation épidémiologique du paludisme est stable dans cette wilaya frontalière, au regard des efforts fournis pour la prise en charge et le suivi de cette pathologie'', a affirmé M. Benbouzid, lors de sa visite de travail dans la wilaya.

Accompagné du ministre délégué chargé de la Réforme hospitalière, Smail Mesbah, le ministre de la Santé a signalé que ''la wilaya d'Adrar n'a relevé aucun cas de malaria, ces quatre derniers jours», rappelant que ''la région est exposée durant cette période de l'année à cette maladie importée de pays voisins, Mali et Niger, qui enregistrent de fortes pluies, un facteur propice à la prolifération de moustiques, vecteur de la maladie''.

''Les analyses menées sur les quatre cas de décès signalés dans la région n'ont pas confirmé une mort due à la malaria'', a ajouté M. Benbouzid, rassurant que ''toutes les mesures préventives et de lutte contre la pathologie ont été entreprises''.

Il s'agit, a-t-il dit, de la mobilisation de moyens humains et matériels (staffs médicaux et médicaments notamment) aux frontières, en plus des équipes médicales dépêchées par le ministère de tutelle pour renforcer les actions préventives.

Le bilan épidémiologique dans la wilaya d'Adrar fait ressortir, jusqu'à hier lundi, 137 cas, tous importés, dont 106 cas parmi la gent masculine, selon les explications fournies.

Entre-autres mesures préventives prises, la mise en place d'une commission de suivi au niveau de la direction de la Santé et de la Population de la wilaya et de l'Etablissement public de santé de proximité de Bordj Badji-Mokhtar, en plus des instructions données aux bureaux de la protection de la Santé au niveau de la wilaya pour dynamiser le programme de lutte chimique et biologique contre les moustiques.

La mobilisation de 400 tests rapides de dépistage de la maladie dans les zones d'établissement des populations nomades, la mise en place d'une équipe médicale composée de praticiens, de paramédicaux et de laborantins chargées des analyses et dépistage par test de la goutte épaisse, la prise en charge des malades et le renforcement de l'action de sensibilisation et de prévention, font partie des mesures prophylactiques prises à cet effet.

La délégation ministérielle a, lors de cette visite de travail, inspecté une série de structures, dont le centre anticancéreux (CAC), les établissements publics hospitaliers ''EPH-120 lits'' et ''EPH-Ibn-Sina'' au chef lieu de la wilaya.

Elle s'est enquise au niveau de ''l'EPH-120 lits'' de l'unité des analyses et de dépistage du coronavirus (Covid-19), où M. Benbouzid s'est félicité du fonctionnement et des activités de ce service et des efforts déployés par le staff médical chargé des analyses et du dépistage en une ''courte'' durée, après que les échantillons étaient transférés auparavant vers l'Institut Pasteur d'Alger pour analyses.

Le ministre, qui a procédé au chef lieu de wilaya à l'inauguration d'une clinique d'hémodialyse privée d'une capacité de 13 lits, a valorisé l'investissement privé dans le secteur de la santé, qui permettra ''d'assurer une complémentarité des prestations médicales entre les secteurs public et privé, notamment en spécialités médicales non pourvues dans la région''.

M.Benbouzid a aussi mis l'accent sur la nécessité d'adhérer aux efforts de numérisation du secteur, en vue d'assurer une gestion optimale, notamment en termes de définition précise des besoins des établissements en médicaments. ''Le ministère de la Santé s'engage à mettre à la disposition du CAC les moyens et équipements nécessaires pour assurer un service public qualitatif et continu, et une meilleure prise en charge des malades'', a souligné M. Benbouzid, qui a saisi l'opportunité pour s'enquérir des doléances du corps médical de cette structure médicale spécialisée, en rapport notamment à l'ouverture et l'équipement d'un service d'anatomie et le renforcement du centre en appareils d'imagerie par résonance magnétique (IRM). La visite de la délégation ministérielle dans la wilaya d'Adrar a été clôturée par une rencontre avec les représentants de la société civile, qui ont soulevé une série de préoccupations.

Elles sont afférentes notamment à la révision de la carte de déploiement des praticiens spécialistes -dans le cadre du service civil- à travers les établissements hospitaliers, en fonction des moyens et équipements disponibles pour assurer leur rentabilité, ainsi que le renforcement du programme de formation et de qualification des staffs médicaux, dont les sages-femmes rurales et les gynéco-obstétriciens, à l'effet d'améliorer les prestations de santé, surtout dans les zones d'ombre.

M.Benbouzid a appelé, à ce titre, à établir un programme de formation à travers la projection des journées de formation médico-chirurgicales spécialisées, avant de faire part de la disposition de ses services à dépêcher des professeurs de médecine chargés d'encadrer ces activités de formation.

M. D.

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE AU JOURNAL L'OPINION :

«Ce peuple est désabusé par des années de gestion folklorique»

Le président Abdelmadjid Tebboune s'est exprimé hier dans le quotidien français l'Opinion, en duplex depuis Alger, dans un long entretien dans lequel il revient sur la situation politique du pays depuis la destitution de l'ancien président Abdelaziz Bouteflika. Cette fois-ci, il a tenu des propos très durs envers l'ancien locataire d'El-Mouradia.



D'emblée, le président Abdelmadjid Tebboune a tenu à lever toute équivoque : «La Constitution est un document sacré. En Algérie, plus personne ne pourra la toucher pour réaliser un troisième mandat», promet-il. Pour la première fois, il désigne son prédécesseur comme étant impotent : «Le 22 février 2019, pratiquement toute la population est sortie dans la rue pour exprimer son ras-le-bol par rapport à tout ce qui s'était passé les deux à trois années précédentes et s'était achevé par une comédie de préparation d'une élection pour un cinquième mandat, sachant que le président Bouteflika était devenu impotent». Selon le chef de l'Etat, le Hirak, «protégé» par l'Armée et les services de sécurité, «a mis fin à cette comédie. Ce mouvement populaire et civilisé s'est exprimé de façon très politique et très pacifique. Ses représentants avaient plusieurs doléances : l'arrêt du processus électoral, la fin du quatrième mandat, un changement radical de la gouvernance». Toujours selon le chef de l'Etat, le mouvement de protestation «est protégé par les services de sécurité contre les risques de provocation et de dérapage avec cette attitude civilisée qu'aucun lampadaire, aucune vitrine n'ont été cassés pendant le déroulement des marches». Ne mâchant pas ses mots sur les dernières années du règne de Bouteflika, le président Tebboune ose même comparer le pays alors à une république bananière, voire folklorique : «Ce furent les premières élections propres et transparentes. Le plus difficile fut de regagner la confiance de ce peuple désabusé par des années de gestion folklorique qui tenait de la république bananière. Il fallait montrer que le changement était radical au niveau de la gestion locale, régionale, nationale. Nous avons procédé à des changements dans tous les corps de l'Etat et nous nous sommes attelés à fournir les efforts pour que l'avant -projet de Constitution soit le reflet réel de la demande populaire de changement, comme je m'y étais engagé durant la campagne… La paix et la sérénité sont revenues. Nous sommes sur le bon chemin du retour de la confiance des Algériens envers leur État et leurs responsables et, à leur tête, leur président de la République.» En réponse aux accusations qui fusent de toutes parts de la part d'ONG, de personnalités nationales et celles d'une partie de l'opposition, il répond sans hésiter : «Nous avons dépassé depuis longtemps la période de l'unanimité et de l'unanimisme. Il y aura toujours des voix discordantes. Chacun voit les choses à sa manière.

Une République qui cherche à entamer une vraie démocratisation de la vie publique tient compte de l'avis de la majorité tout en respectant les avis minoritaires. Il y a des ONG qui sont stigmatisées pour leur accointance, leur manière de voir les choses, leur négativisme, il y en a d'autres qui sont respectables, nous tenons compte de leurs avis». Evoquant l'état de santé de l'ancien Président, à la veille de sa destitution, Abdelmadjid Tebboune décrit «un Président malade, il ne parlait pas, il ne marchait pas, cela aurait pu aboutir à une catastrophe». Interrogé sur l'arrestation de journalistes, le président Tebboune s'en défend, rappelant, à ce propos, son engagement sur la liberté de la presse et insistant sur «la nécessité du respect de l'ordre public, mais les arrestations opérées ne sont pas faites sur la base des idées des personnes (…) Je peux vous assurer qu'aucun journaliste n'est arrêté parce qu'il est journaliste, nous respectons les journalistes, j'ai le plus grand respect pour la presse, mais le fait d'être journaliste ne donne pas droit à l'immunité». **Hocine Adryen**

SOCIÉTÉ CIVILE

Charfi met en garde contre le financement étranger

LE PRÉSIDENT de l'ANIE, Mohamed Charfi, a mis en garde, hier, contre les financements étrangers «occultes et à dessein» destinés à la société civile. Il estime que ces financements sont une forme d'«infiltration» et de «soft power» exercés pour des objectifs précis. «Il faut soutenir la société civile et lui accorder tous les moyens pour qu'elle s'organise, et la mettre ainsi à l'abri des financements étrangers occultes à dessein.

Il y a certaines organisations étrangères qui financent des associations en Algérie et elles ne le font pas sans intérêt. Elles ont pour but de s'infiltrer dans le cadre de ce qui est appelé «le soft power», a déclaré M. Charfi lors de son passage à la Chaîne 2 de la radio nationale.

Il a précisé, dans ce sens, que le mouvement associatif est encadré par des compétences «nationalistes» et fait de plus en plus montre de conscience. Selon le président de l'Autorité nationale indépendante des élections, la société civile est désormais appelée à être «le moteur essentiel» et le vecteur de tout changement en s'érigeant du fait de son statut, au sein de la société, en mécanisme «d'évaluation et de redressement».

Evoquant le déroulement de la campagne référendaire, qui a débuté hier, M. Charfi a estimé que l'Autorité est censée jouer le rôle d'«arbitre», et ce en mettant en place le climat et les règles «saines et claires» devant régir cette opération. Il a fait savoir qu'elle obéit à des calendriers arrêtés et que l'arsenal réglementaire mis en place a permis à l'ANIE d'être en mesure de faire réussir ces échéances.

Il a aussi mis l'accent sur l'impératif du changement que devrait apporter cette Constitution.

Selon lui, les amendements introduits dans le nouveau texte viseront à combler des vides et demeurent perfectibles à l'avenir. Une opération qui, à ses yeux, s'apparente à une adaptation de la Constitution en vue d'aplanir les insuffisances relevées dans le texte actuel. «La Constitution est l'enjeu de la démocratie, plus elle est au diapason des règles démocratiques reconnues à l'échelle mondiale, plus elle devient un outil efficace pour la gouvernance démocratique», a-t-il soutenu. Concernant la participation des partis de l'opposition aux débats sur la nouvelle Algérie, M. Charfi a tenté d'éluder la question en disant qu'il y a des limites «infranchissables» et rappelant que «personne n'a le droit de toucher aux constantes nationales qui constituent le ciment de la nation».

L'autre limite, a-t-il ajouté, étant «l'atteinte à l'ordre public quelle que soit l'obédience politique des entités partisanes». Aussi, il estime que la nouvelle Algérie devrait être l'œuvre de tous les acteurs voulant apporter une pierre à l'édifice, sans distinction entre les anciens et les nouveaux visages, et que l'heure n'est pas à la chasse aux sorcières.

Par ailleurs, le président de l'Autorité des élections estime qu'il n'y a pas de concurrence à ce référendum entre ceux qui sont pour et ceux qui sont contre, mais la concurrence politique pourrait avoir lieu dans les prochaines échéances, à travers les programmes des partis portant leurs visions respectives.

Selon l'ancien ministre de la Justice, l'amendement constitutionnel est une nécessité «apparente» pour mettre en œuvre le changement «pacifique et serein» tant revendiqué par des millions d'Algériens, et le rendez-vous électoral du 1er novembre sera, une opportunité pour rétablir davantage la confiance du citoyen envers les institutions de l'Etat.

Aziza Mehdid

ALGÉRIE-CHINE

Une forte délégation chinoise à Alger le 10 octobre

LE PRÉSIDENT de la commission des affaires étrangères du parti communiste chinois, Yang JayXi effectuera une visite en Algérie les 10 et 11 octobre, et sera reçu par le président de la République Abdelmadjid Tebboune. Le haut responsable chinois sera accompagné d'une forte délégation dont le président de l'Agence chinoise de la coopération internationale Wang Xiao Tao. Cette visite, la première du genre depuis l'apparition de la pandémie du coronavirus, s'inscrit dans le cadre du renfoncement de la coopération entre Alger et Pékin. Outre sa rencontre avec le président de la République, Yang JayXi aura aussi des entretiens avec le ministre des Affaires étrangères Sabri Boukadoum.

Durant sa visite le responsable chinois s'entretiendra avec les responsables algériens des opportunités de partenariat dans différents domaines, notamment les infrastructures, les travaux publics, les transports, le commerce, la recherche scientifique et les nouvelles technologies. A cette occasion, il sera procédé à la conclusion d'un accord de coopération technique et économique ponctué d'un don de 100 millions de yuans, pour le financement de projets entre les deux pays. Par ailleurs, le responsable chinois évoquera avec les responsables algériens les questions internationales notamment les conflits dans la région ainsi que les efforts conjoints pour la lutte contre la pandémie du Covid-19.

S. O. B.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Quatre projets de décrets exécutifs à l'ordre du jour

QUATRE projets de décrets exécutifs ont été à l'ordre du jour de la réunion du gouvernement, présidée mercredi par le Premier ministre, M. Abdelaziz Djerad, a indiqué hier un communiqué des services du Premier ministre. «Le Premier ministre, Monsieur Abdelaziz Djerad, a présidé, ce mercredi 07 octobre 2020, une réunion du gouvernement qui s'est déroulée par visioconférence. Conformément à l'ordre du jour, les membres du Gouvernement ont examiné quatre (04) projets de décrets exécutifs introduits par les ministres des Finances, de la Communication, des Transports et des Ressources en eau. Une communication a également été présentée par le ministre des Travaux Publics relative à la passation de trois (03) marchés publics de gré à gré simple avec des entreprises publiques. Le Gouvernement a entendu un exposé du ministre des Finances sur le projet de décret exécutif fixant les modalités de conception et d'élaboration du cadrage budgétaire à moyen terme. Ce projet de décret exécutif, qui est pris en application des dispositions de la Loi organique n 18-15 du 02 septembre 2018 relative aux Lois de finances, prévoit que le cadrage budgétaire à moyen terme est un instrument de programmation qui détermine les objectifs budgétaires pluriannuels en matière de dépenses et qui alloue les ressources aux différents secteurs en fonction des priorités arrêtées par les pouvoirs publics. Aussi, le cadrage budgétaire à moyen terme vise à renforcer l'efficacité et l'efficience de la dépense publique et à introduire une plus grande transparence dans la gestion des finances publiques. Le Gouvernement a examiné un projet de décret exécutif présenté par le ministre de la Communication, Porte-Parole du Gouvernement, fixant les modalités d'exercice de l'activité d'information en ligne et la diffusion de mise au point ou rectification sur le site électronique. Ce projet de décret exécutif a pour objet de mettre en œuvre les dispositions législatives de la Loi n 12-05 du 12/01/2012 relative à l'information en encadrant, sur le plan juridique, la presse écrite en ligne et la question de sa domiciliation et ce, afin de faire face à l'évolution rapide que connait ce segment important de la presse nationale.Le Gouvernement a examiné un projet de décret exécutif présenté par le ministre des Transports portant adoption du programme national de sûreté de l'aviation civile. Le projet de décret exécutif portant adoption du Programme national de sûreté de l'aviation civile «PNSAC» vient en application des dispositions de la Loi n 98-06 du 27 juin 1998, modifiée et complétée, fixant les règles générales de l'aviation civile. Le Programme national en question s'inscrit également dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de l'Organisation de l'aviation civile internationale «OACI» et a pour but de protéger les activités de l'aviation civile contre les actes d'interventions illicites par le biais de règlements, de procédures et de pratiques qui tiennent compte de la sécurité, de la régularité et de l'efficacité des vols et répond aux nouvelles exigences de sûreté de l'aviation civile, notamment sur les plans règlementaires et opérationnelles que ce soit nationales ou bien internationales. **M. D.**

LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET DES MINES À TIZI OUZOU

«Les étrangers investiront avec leurs propres fonds»

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Ferhat Aït-Ali Braham, a déclaré, avant-hier à Tizi Ouzou, que «les investisseurs étrangers investiront désormais avec leurs propres fonds en Algérie». Et pour mieux éclairer l'assistance, dont principalement la presse, le ministre a rappelé que, «par le passé, l'Etat algérien exigeait des investisseurs étrangers d'user des fonds nationaux algériens dans le cadre de leurs investissements mais ceci était en fait un non-sens».



Ferhat Aït-Ali Braham a indiqué que, dans la mesure où la wilaya de Tizi Ouzou ne possède plus de foncier industriel assez important pour accueillir des projets industriels de grande ampleur, il est impératif d'utiliser les poches restantes à l'effet d'y implanter des PME (petite et moyenne entreprises) et PMI (petite et moyenne industries). Interrogé au sujet de l'importation des véhicules, le ministre a répondu que 133 demandes d'agrément pour l'importation de tous types de véhicules neufs avaient été déposées à son département depuis l'entrée en vigueur du nouveau cahier des charges de l'industrie automobile.

«Toutes ces demandes seront étudiées et les opérateurs auront une réponse dans un délai de 30 jours», a-t-il révélé, expliquant qu'après l'arrêt de l'activité d'assemblage, «il faut alimenter le marché national en attendant que des investisseurs sérieux émergent (...) Une fois que les autorisations seront délivrées par son département, le ministère du Commerce veillera à ce que les clauses du cahier des charges soient respectées».

A ce sujet, le ministre a affirmé que «quiconque répond aux conditions contenues dans le cahier des charges aura son agrément et celles-ci ne sont ni difficiles ni draconiennes, mais constituent un strict minimum exigible pour tout opérateur». Concernant la loi relative à l'importation de véhicules, Ferhat Aït-Ali Braham a rappelé qu'elle n'est pas annulée mais tout simplement gelée, et ce jusqu'à nouvel ordre.

Par ailleurs, à son arrivée sur le site de l'ENIEM de Oued Aïssi, Ferhat Aït-Ali Braham, le cortège dévia de sa trajectoire initiale pour éviter de rencontrer les travailleurs mécontents et désespérés.

Le Jeune Indépendant a appris auprès de ces travailleurs que la situation de l'ENIEM est bel et bien catastrophique. Les ateliers de production, à cause de la pénurie de matière première, étaient souvent à l'arrêt. Les réfrigérateurs exposés à la vue du ministre n'avaient été repeints qu'au cours des dernières 48 heures dans le but de tromper le ministre. Les travailleurs ont été contraints de travailler d'arrache-pied.

Il convient de signaler que le ministre a refusé de donner un satisfecit aux responsables de l'entreprise après l'exposé fait par le PDG sur la situation de l'ENIEM. Cette entreprise traîne aujourd'hui encore une dette de 6 milliards de dinars. S'il est vrai que l'ENIEM souffre d'une concurrence déloyale, sa gestion laisse toutefois à désirer.

Le mal réside surtout dans le choix de ses partenaires. En 2016, l'entreprise a en effet été victime d'une grande escroquerie qui lui a valu une perte sèche de 4 millions d'euros. Il était question d'un groupe italien spécialisé dans le froid, qui devait installer des appareils dans l'un des ateliers de l'ENIEM. Si ce groupe a empoché son chèque, l'ENIEM, elle, n'a pu faire fonctionner les appareils en question parce que défectueux. A présent, l'entreprise souhaite obtenir un rééchelonnement de sa dette sur une durée de 15 ans, avec un différé de 7 ans et un taux d'intérêt de seulement 3,5 %. Concernant l'Electro-Industries de Fréha, si sa situation ne prête aucunement au découragement, elle n'est pas non plus reluisante.

«Vous pouvez mieux faire», a indiqué le ministre à son PDG. Ferhat Aït-Ali Braham a insisté sur l'exploitation, à bon escient, des terrains nus dont dispose encore l'entreprise. Dans son nouveau plan de développement sur la période 2021 -2025, l'Electro-Industries de Fréha compte élargir aussi bien sa clientèle que la gamme de ses partenaires.

Idem concernant ses produits, notamment les transformateurs électriques et les groupes électrogènes. Avec ce nouveau développement, la réduction de l'importation des groupes électrogènes, qui est de 40 000 par an aujourd'hui, sera considérablement réduite. Interrogé en aparté par le Jeune Indépendant, un cadre de cette entreprise a légitimé l'observation du ministre. «En vérité, nous n'arrivons toujours pas à nous défaire des modes de travail et de développement des décennies 1980 et 1990».

Notre interlocuteur a déploré que «si, théoriquement, notre entreprise doit produire 52 000 transformateurs électriques par an, elle n'en produit que 3 000». Concernant l'existence d'une possibilité d'améliorer la situation et le statut de l'Electro-Industries, ce même cadre a conditionné cette possibilité par une nouvelle approche de la méthode de travail et de production, une approche aux normes universelles.

Le ministre de l'Industrie et des Mines s'est ensuite rendu à l'entreprise privée Youvaks Industrie, spécialisée dans la production de visserie. Cette entreprise, entrée en production en septembre 2019, est d'une capacité productive de 700 tonnes par an. Les responsables de cette entreprise nourrissent même l'ambition d'exporter leurs produits à partir de 2023. Ils envisagent aussi de réduire l'importation à hauteur de 20 %, et ce dès maintenant.

Selon les données fournies par Youvaks Industrie, l'Algérie a importé, au terme de l'année d'exercice 2019, des produits de visserie, dont le vis agglo, le vis auto-taraudeuse et le tréfond, et ce pour un montant de 4 047 000 dollars.

A cette occasion, le ministre a assuré aux responsables de Youvaks Industrie que l'Etat les accompagnera dans leurs différentes démarches quant à l'expansion de leur entreprise et l'imposition de leurs différents produits, tant sur le marché national que celui international. C'est sur la promesse d'un avenir meilleur que le ministre de l'Industrie et des Mines et son cortège ont pris la direction de Mira, où la visite fut consacrée aux ateliers de production de KA Industrie, spécialisée dans la production de plaquettes de freins et de filtres automobiles.

De notre bureau,
Saïd Tissegouine

LA REVUE EL DJEÏCH DANS SON DERNIER NUMÉRO :

«Le référendum se tiendra dans des circonstances de transparence totale»

Dans sa dernière édition du mois d'octobre, la revue* El Djeïch *a consacré son édito intitulé «Asseoir l'Etat de droit» au projet de Constitution et son corollaire le prochain scrutin référendaire du 1er novembre prochain. Selon l'éditorialiste, «le référendum se tiendra dans des circonstances normales de transparence et d'intégrité totales et ouvrira une nouvelle ère». Ajoutant que l'Algérie a «franchi des pas importants sur la voie de la préparation du référendum sur le nouveau projet de Constitution qui donnera la parole au peuple, consacrant ainsi les aspirations des générations à édifier une nouvelle Algérie, celle de la justice et du droit».



La revue de l'ANP estime que le projet «comporte de nombreuses questions qui traitent des problèmes du citoyen, répondent à ses préoccupations, réduisent ses souffrances et lui ouvrent des horizons porteurs d'espoir, tels que les droits, les libertés et la transparence dans la gestion des affaires de l'Etat ainsi que la prévention contre la corruption et la lutte contre toutes les pratiques négatives qui prévalaient».

Revenant sur le choix du 1er novembre, l'édito d'El Djeich estime que la symbolique du choix du 1er novembre pour l'organisation de ces élections «porte en elle» de nombreuses significations : «Elle reflète l'insistance du président de la République à faire de cette journée mémorable le véritable point de départ de l'édification de l'Algérie nouvelle, affranchie de toutes les injustices, dépassements et autres points négatifs, un jour qui constitue le véritable départ de l'édification d'un État fort et craint».

Aussi considère-t-il que ce scrutin constitutionnel «sera le premier jalon sur la voie du changement radical revendiqué par le peuple». De plus, ajoute la revue *El Djeich* «le Haut commandement de l'ANP consacre tous ses efforts au succès de cette fête nationale, en veillant à ce que toutes les conditions soient réunies pour permettre aux citoyens d'exercer leur droit et de s'acquitter de leur devoir électoral dans un climat de quiétude et de stabilité», insistant sur l''engagement du général de corps d'armée, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire qui déclarait que le « Haut commandement de l'Armée nationale populaire fera tout son possible pour faire de cet évènement important un succès grâce à son soutien total aux efforts des institutions de l'Etat. J'ai donné des instructions strictes à toutes les composantes de l'armée et aux services de sécurité sur la nécessité de faire preuve du plus haut degré de vigilance et de responsabilité et de veiller à assurer la sécurité de ce référendum afin de permettre aux citoyens, à travers tout le pays, d'exercer leur droit et d'accomplir leur devoir électoral».

L'Armée nationale via sa revue *El Djeich* apporte sa caution à la position du pays sur nombre de questions internationales dont celles relatives au droit des peuples à l'autodétermination et à la liberté, ajoutant que la question palestinienne « reste la mère des questions et un droit légitime pour le peuple palestinien d'établir un Etat indépendant avec El Qods pour capitale».

De même que la question sahraouie «fait partie des questions de décolonisation et il est du droit du peuple sahraoui de décider de son propre destin, à travers l'application des résolutions de l'ONU, la réactivation du processus des négociations entre ses représentants et le Maroc, comme il est nécessaire d'accélérer la désignation d'un envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU pour que l'Afrique se débarrasse définitivement des affres de la colonisation».

Hocine Adryen

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE MÉDÉA
DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS
***SERVICE DES MARCHES* PUBLICS**

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
NIF 99826019002719

Suite à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°**20/2020** paru sur les quotidiens **EL HEDDAF** en date du **26/08/2020** et **Le Jeune Indépendant** en date du **26/08/2020** relatif à la réalisation du projet cité ci-dessous. La direction des équipements publics de la wilaya de Médéa, prononce l'attribution provisoire du marché :

PROJET	Lot	ENTREPRISE	ADRESSE	Note technique 70/35	MONTANT TTC DA	DELAI	NIF DE L'ATTRIBUTAIRE
Réalisation de 08 salles de classe en extension pour moyen	Lot N°01: Réalisation de 04 classes au CEM BKIR ELTOURKI MOHAMED BEN HSAN à MEDEA	BOURZAMA DJAMEL	ZONE D'ACTIVITE TLETAT EDDOUAIR W DE MEDEA	39.33	13.406.727.90	06 MOIS	175264500241103
	Lot N°02 : Réalisation de 04 classes au CEM ABDELHAMID BEN BADIS à TAMESGUIDA	BELBRAHIM AHMED	SOUAGUI CENTRE W DE MEDEA	53.33	13.158.346.94	06 MOIS	199026330017532

Remarque : la direction des équipements publics invite les soumissionnaires qui sont intéresses de se rapprocher à nos services, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, à prendre connaissance des résultats détailles de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15-247 du 16septembre2015 complété portant règlement des marches publics et des délégations de service public.

Un délai de 10 jours est accordé aux soumissionnaires pour toute éventuelle réclamation, à compter de la première parution de cet avis sur les quotidiens nationaux, conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 complété portant règlement des marches publics et des délégations de service public.

Remarque : en cas de recours la commission des marché de la wilaya est compétente d'examiner le recours

Le Jeune Indépendant **du 08/10/2020 / ANEP 2016016146**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE KHENCHELA – DAIRA OULED RECHACHE- COMMUNE D'EL-MAHMEL

AVIS D'UN CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE RESTREINT
NIF: 0984401750941/19

Le président de l'Assemblée Populaire Communale de la commune d'EL-MAHMEL annonce un concours pour l'étude suivante

ETUDE ET SUIVIE ET REALISATION SIEGE COMMUNAL EL-MAHMEL

En conséquence, nous demandons aux bureaux d'études souhaitant participer à la première phase du concours de contacter le bureau des marchés publics de La commune et ont le droit de retirer les offres en échange du paiement d'un montant: 1.000.00 DA, à condition que le dossier soit joint aux documents suivants:

DOSSIER DE CANDIDATURE ;

1- Une déclaration de candidature (Remplie, signée et cachetée).
2- Une déclaration de probité (Remplie, signée et cachetée).
3- Les statuts pour les sociétés.
4- copie de l'agrément
5- L'attestation d'inscription au tableau national de l'Ordre des Architectes
6- les bilans comptables des trois dernières années (2017/2018/2019)
7- moyens humains justifies par les diplômes, des déclarations vis-à-vis la CNAS).
8-Références professionnelles justifiées par des attestations de bonne exécution de projets de catégorie « B ou plus » délivrées par les maîtres d'ouvrages publics durant les dix (10) dernier les années,
9- Moyen matériel justifié par les cartes grises avec attestation d'assurance valides le jour d'ouverture des plis pour le matériel roulant et un PV d'huissier de justice pour L'autre matériel valable une année.
10- Attestation de mise a jour CASNOS
11- Une copie de l extrait de rôles en cours de validité (les derniers 03 mois)
12- Cassie judiciaire N° 03

Offres à soumettre au: Président A.P.C d'el-Mahmel dans une double enveloppe anonyme portant

La phrase (le concours ne s'ouvre pas) avec mention du nom de l'étude.

Le délai de la préparation des offres est fixé à : 10 jours pour le dossier de candidatures à compter de la première parution de ce présent avis dans les quotidiens nationaux et dans le (BOMOP) .

Les finalistes de la première phase seront invités à soumettre l'offre technique, l'offre de prestations (œuvre architecturale) et financière, dans un delai de 45 jours à partir de la première publication de l'avis de présélection dans le BOMOP ou la presse nationale.

Si la date de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (vendredi ou samedi), la durée de préparation sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La date de dépôt des offres est fixée au jour correspondant à la date limite de préparation des offres à 12h00. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant (03) trois mois plus la date de préparation des offres (45 jours), à partir de la date de dépôt des offres.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance publique d'ouverture des plis qui aura lieu le jour correspondant à la date limite de dépôt des offres (jour ouvrable) au siège de l'APC d'EL-MAHMEL à 14h00.

Le Jeune Indépendant **du 08/10/2020 / ANEP 2025003514**

VENDREDI 10H00 (HEURE ALGÉRIENNE) À KLAGENFURT EN AUTRICHE

Algérie- Nigéria (amical) : Un sérieux test pour Belmadi et ses Fennecs

Apres presque une année d'inactivité imposée pour cause de pandémie du COVID 19, la sélection nationale algérienne championne d'Afrique en titre reprendra du service ce Vendredi en Autriche à 10h00 (algérienne) face à son homologue et éternel rivale sur le continent, la sélection nationale du Nigéria.



Des retrouvailles amicales certes, mais qui auront un caractère de revanche notamment pour les Green Eagles qui n'ont pas encore digéré leur élimination en demie des demies finales de la CAN 2019 en Egypte par les Fennecs. Un somptueux coup franc direct de Mahrez dans les temps additionnels de la partie avait ruiné tous les espoirs des Nigérians d'aller disputer une énième finale de la CAN . Cela dit cette joute amicale entre deux ténors du football Africain en terre Autrichienne sera une première revue d'effectif pour les deux sélectionneurs, Djamel Belmadi d'un côté et Gernet Rhor de l'autre en prévision de ce qui les attend. La sélection nationale Algérienne amputée de plusieurs éléments importants pour diverses causes (Bellaili, Slimani ,Belamri, Attal, Ounas et autres Boudaoui) aura à fort à faire pour repartir du bon pied en défendant d'abord son prestige de champion d'Afrique et préserver sa longue série d'invincibilité en comptant cette fois ci sur un amalgame d'anciens et nouveaux. Dans ce dernier registre, le public algérien sera très attentif à la sortie des nouveaux capés de Belmadi à savoir Mehdi Zekane (Girondins de Bordeaux, 21 ans), Abdeljalil Medioub (CD Tondela, 23 ans). Maxime Spano-Rahou(Valenciennes) Mohamed Réda Halaimia (K. Beerschot VA, Belgique) ou le revenant Harris Belkebla (Stade de Brest) sils venaient à être incorporés . Les Verts à pied d'œuvre en Autriche depuis Samedi dernier malgré quelques retards accusés pour certains comme Bounedjah savant ce qui les attend devant un adversaire qui ne leur fera pas de cadeau malgré le caractère de match amical. L'occasion pour le sélectionneur national de se faire une idée sur la deuxième sortie des Verts prévue le 13 de ce mois contre une autre sélection de renommée mondiale à savoir le Mexique. Ces deux joutes amicales oh combien importantes après une longue trêve forcée pourraient permettre au sélectionneur de miser sur la continuité d'une ossature prête à entrevoir, un marathon de matchs qualificatifs qui attend les Fennecs sur les douze prochains mois. Vendredi , Belmadi pourrait prioriser l'option de la continuité. Basé sur son onze-type. Comme il devrait le renforcer de joueurs déjà inclus dans la rotation et se donner peut être le droit de jauger partiellement les capacités de bleus du groupe . Décidé à faire émerger de nouvelles options dans le groupe en vue du marathon des qualifications au Mondial 2022 le sélectionneur national aura l'embarras du choix pour les multiplier ses variantes durant ses deux sorties amicales face d'abord au Nigéria puis le Mexique à Klagenfurt en Autriche .

S. S

Islam Slimani : «Je ne suis jamais meilleur que lorsque je dois prouver que je mérite ma place»

L'INTERNATIONAL ALGÉRIEN ISLAM SLIMANI, indésirable à Leicester City avec un contrat qui le lie au club anglais jusqu'en juin 2021, a assuré mardi dans un entretien à France Football qu'il n'a jamais été meilleur que lorsqu'il doit prouver qu'il mérite sa place. Evoquant sa mise à l'écart lors de la venue de Robert Moreno en remplacement de Leonardo Jardim à l'AS Monaco la saison dernière, Slimani rappelle que «toute ma vie est une revanche. Au fond, j'ai même besoin de ça. Quelque part, Moreno m'a rendu service en m'écartant. Parce que, au fond, je ne suis jamais meilleur que lorsque j'ai cette rage en moi de devoir prouver que je mérite ma place», a-t-il déclaré. «Monaco m'a redonné goût au football après mon passage difficile en Turquie. C'est l'une des plus belles expériences de ma vie», a-t-il ajouté. Bloqué à Leicester City, même si le mercato n'a pas encore fermé ses portes dans certains pays, où il peut trouver preneur afin de revenir au premier plan, l'ancien sociétaire du CR Belouizdad garde l'espoir de convaincre l'entraîneur des «Foxes», Brendan Rodgers, de l'intégrer dans ses plans. Surtout que le club jouera sur 3 tableaux entre l'Europe et les compétitions domestiques (Ligue Europa, FA Cup et championnat). Annoncé proche de retrouver la Ligue 1 (France), où il avait brillé la saison dernière avec l'AS Monaco avec 9 buts et 8 passes décisives en 19 apparitions toutes compétitions confondues, Slimani (32 ans) peut encore rejoindre les Pays-Bas (clôture du mercato mardi), le Portugal (mardi), la Suisse (12 octobre), l'Angleterre (vers la Championship/16 octobre), la
Russie (17 octobre), la Croatie (19 octobre), le Qatar (25 octobre), le Canada (29 octobre) et les Etats-Unis (29 octobre). Le deuxième meilleur buteur dans l'histoire des «Fennecs» (30 réalisations) est également revenu sur les critiques qu'il a essuyées tout au long de sa carrière : «Etre critiqué me motive. Cela ne me fait pas mal. Je suis un joueur qui a besoin de prouver, qui a besoin de se sentir en difficulté. Le confort, ce n'est pas vraiment mon truc. Quand je vois les critiques sur mon style, cela me donne envie de montrer et de fermer des bouches». «Ceux qui suivent ma carrière savent parfaitement que ce genre de choses m'a toujours servi à être fort. Au contraire de beaucoup, cela anime en moi une rage incroyable. C'est un moteur qui me permet de montrer ce que je vaux vraiment», a-t-il conclu. En raison de sa situation actuelle, le meilleur buteur en activité des «Verts» n'a pas été convoqué par le sélectionneur Djamel Belmadi pour affronter en amical le Nigeria (vendredi en Autriche) et le Mexique (13 octobre aux Pays-Bas).

CAF CC : La FAF répond encore à Benaissa (US Biskra)

LA FÉDÉRATION algérienne de football (FAF) a publié, une nouvelle fois, un communiqué afin de démentir les propos tenus par président de l'US Biskra, Farès Benaissa, au sujet du choix du deuxième représentant algérien en Coupe de la CAF. L'instance fédérale a tenu à clarifier la situation dans ce dossier. Farès Benaissa « n'a jamais été reçu par le Bureau fédéral, et encore moins bénéficié d'une quelconque assurance pour participer à la Coupe de la CAF. », selon les responsables du football algérien. Le dirigeant de l'US Biskra avait affirmé le contraire, il y a quelques jours, avant que le Bureau Fédéral ne prenne une décision au sujet de l'identité du quatrième représentant algérien en compétition continentale. « Le Secrétaire général ainsi que les membres de la Commission de la Coupe d'Algérie ont effectivement invité les huit équipes encore qualifiées aux quarts de finale de la Coupe d'Algérie pour leur annoncer que leur prime sera revue à la hausse, chose que le Président de l'USB a délibérément omis d'en parler », a ajouté la FAF.

JS SAOURA : ZEROUATI SONGE À JETER L'ÉPONGE

LE PRÉSIDENT du conseil d'administration de la JS Saoura, Mamoun Hamlili, a affirmé mardi que le porte-parole et homme fort du club, Mohamed Zerouati, pense «sérieusement» à quitter le navire en raison «des pressions qu'il subit et de sa maladie». «Ces derniers temps, Zerouati pense sérieusement à quitter le club à cause des différentes pressions qu'il subit et des atteintes à ses différents intérêts», a indiqué Hamlili dont la déclaration filmée a été rapportée sur la page facebook de la JSS. «Nous en avons assez des promesses, que ceux qui voudraient connaître le solde des comptes du club n'ont qu'à s'adresser à notre direction pour ses finances», a précisé encore Hamlili. Et d'ajouter : «Ceux qui disent que nous avons derrière nous une entreprise, nous leur disons que nous avons un quart d'entreprise, car les sources de financement provenant des autres entreprises et sociétés sont plus importantes que celles de l'entreprise qui nous sponsorise (Enafor) et dont le financement constitue une goutte d'eau dans l'océan». «La JS Saoura est le club fanion du Sud-Ouest, c'est la vérité que tout le monde doit accepter», a-t-il tenu à souligner au siège du club.

PRÉPARATION : LA JS KABYLIE ENTAME SON 3e STAGE À AKBOU

LA JEUNESSE sportive de Kabylie (JSK) a jeté son dévolu sur la ville d'Akbou, dans la wilaya de Béjaïa, pour effectuer son troisième stage de préparation en vue de la saison footballistique 2020-2021.»Le club est arrivé lundi soir à Akbou et le staff technique a dès lors convié les joueurs à effectuer une séance de décrassage et d'assouplissement musculaire», a indiqué la direction du club dans un communiqué diffusé mardi sur sa page Facebook. Les choses sérieuses en matière de préparation vont commencer dès aujourd'hui pour les camarades de Rezki Hamroune puisque, selon la même source, le staff technique a programmé un travail biquotidien pour mardi. Ces deux séances se déroulent au stade OPOW d'Akbou, a encore précisé la direction kabyle, ajoutant que les entraînements auront lieu à huis clos pendant toute la durée du stage. Par ailleurs, les «Canaris» ont annoncé l'arrivée d'une sixième recrue, en la personne de Kaddour Chérif Chaker (23ans), le désormais ex-attaquant de l'ASO Chlef.

USM BEL-ABBÈS : BELMOKHTAR ET BELGHERBI, 3E ET 4E RECRUES DU CLUB

L'USM Bel-Abbès poursuit son opération de recrutement qu'elle a entamée samedi passée en réalisant deux nouvelles transactions après avoir engagé les attaquants Belmokhtar et Belgherbi, a-t-on appris mardi de ce club de Ligue 1 de football. Les deux joueurs, qui évoluaient à l'US Biskra et la JS Kabylie respectivement, ont signé chacun un contrat de deux années, a-t-on précisé de même source. Auparavant, la direction du club de l'Ouest du pays avait inauguré son recrutement par l'engagement du latéral droit Tiboutine (ex-USM Alger) et du milieu offensif Itim (ex-MC Oran). L'arrivée de ces deux joueurs a coïncidé avec la désignation de l'entraîneur Lyamine Bougherara à la tête de la barre technique des «Vert et Rouge».

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:06	12:17	15:32	18:06	19:23

CONSTANTINE				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:11	12:21	15:37	18:11	19:27

ALGER				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:25	12:36	15:51	18:25	19:42

OUARGLA				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:17	12:27	15:45	18:19	19:31

CHLEF				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:32	12:43	15:58	18:32	19:48

MOSTAGANEM				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:37	12:48	16:03	18:37	19:53

ORAN				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:40	12:50	16:06	18:40	19:56

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 6809 – JEUDI 8 OCTOBRE 2020

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	25°	17°
Oran	28°	14°
Constantine	25°	10°
Ouargla	30°	15°

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

L'Algérie veut développer la coopération scientifique avec le PNUD

Le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, le Professeur Chems Eddine Chitour, a reçu en audience la Représentante résidente du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en Algérie, Blerta Aliko, avec qui il a évoqué les perspectives et moyens de renforcer la coopération bilatérale avec le PNUD dans le domaine de la transition énergétique, indique un communiqué du ministère.



La discussion lors de cette audience, tenue mardi, a porté sur les possibilités d'échanges avec le PNUD en matière de partage d'expertise et d'expérience, de renforcement des capacités et ce à travers des actions concrètes qui permettront un accompagnement dans la réalisation des objectifs nationaux notamment le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique et des projets y afférents.

Dans ce cadre, le ministre a exprimé le souhait de l'Algérie de bénéficier de l'expertise d'une institution aussi prestigieuse que le PNUD, de point de vue académique mais éventuellement des savoirs qui existent dans certains nombre d'universités et auxquels nous pouvons y avoir accès.

Cette rencontre a été également l'occasion de présenter les activités du ministère de la Transition Energétique et des Energies Renouvelables, qui vise notamment à la mise en place d'un nouveau modèle énergétique à l'horizon 2030.

A cet effet, monsieur le ministre a évoqué l'importance de la formation scientifique et technologique dans la concrétisation des objectifs du pays dans ce domaine.

Il a annoncé, à cet égard, que l'institut de la transition énergétique et des énergies renouvelables (ITEER) sera ouvert à Sidi Abdellah (Alger), en septembre 2021, dans l'objectif de former, des experts capables de prendre en charge le plan des énergies renouvelables et d'économie d'énergies.

La représentante résidente du PNUD a réitéré son soutien et l'engagement de son institution à mettre tous les moyens nécessaires pour concrétiser une coopération fructueuse, dans les domaines de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables.

Par ailleurs, il a été évoqué la possibilité de l'organisation d'une manifestation avec le PNUD qui aura pour thématique la transition énergétique en Algérie au courant de l'année 2021.

Enfin, le Professeur Chitour a proposé d'organiser d'autres réunions entre les experts des deux parties pour identifier conjointement les axes et projets de coopération à mettre en œuvre, selon le même communiqué.

H. B.

AU CŒUR DE L'ISLAM, UNE EMISSION DE LA CHAÎNE 3

L'authenticité de l'islam à l'épreuve des défis du monde actuel

CHAQUE vendredi les auditeurs de la radio nationale Chaîne III ont rendez-vous avec une captivante émission intitulée «au cœur de l'Islam» . Cette émission attire des auditeurs toujours plus nombreux. Elle est animée brillamment avec intelligence par Bouchra Yahia et Kamel Chekkat.

C'est une émission captivante d'une grande actualité, mettant en lumière les défis qu'a connu et que connaît l'Islam.

Par exemple aujourd'hui on s'intéresse à la question de savoir si l'Islam de maintenant est compatible avec le monde trépidant, allant trop vite et assaillant les gens avec les problèmes toujours plus pressants. Kamel Chekkat répond que l'Islam n'a jamais été présent que dans ces moment où la vie moderne accapare le mental et l'activité physique des personnes. Une autre question qui revient celle de savoir si avec l'avancée de la science on ne va pas supplanter la religion.

Pour l'Islam bien au contraire, cette assersion ne sera qu'à ajouter plus d'arguments et d'analyses à la puissance divine, la recherche de la science étant le point d'excellence pour tout croyant. D'autre part, l'Islam est attaqué outrageusement par certaines voix en Occident. Kamel Chekkat réplique en disant que ces voix ne connaissent pas ou ne veulent pas connaitre les valeurs élevées de l'Islam. C'est la seule religion qui s'est répandue dans les cinq continents, laissant aux populations la liberté de leurs traditions tout en conservant leur identité. Ainsi en Chine on parle le chinois, en Indonésie et en Malaisie, c'est la langue locale qui prédomine.

Il en est de même en Iran, en Turquie, dans les pays africains. Chez nous en Kabylie et au Hoggar on parle Tamazigth. Les attaques ciblent même notre prophète que Dieu lui accorde le salut, à l'image des caricatures de journaux français. Cependant des penseurs ont toujours exprimé la vérité sur le prophète.

On citera Victor Hugo, Lamartine, Voltaire, Jean Jacques Rousseau. Il en est de même en Allemagne où le grand intellectuel Goethe ainsi que l'illustre écrivain Schiller ont glorifié notre prophète. Une femme de lettre allemande a écrit un livre intitulé «le soleil d'Allah brille sur l'occident». Un chercheur américain a classé notre Prophète parmi les cent personnalités qui ont fait progresser la pensée universelle. On peut être fier d'être musulmans quand Kamel Chekkat cite Lamartine, révélant que ce fut un jour funeste quand Charles Martel arrêta les troupes musulmanes à Poitiers. La France a raté la brillante civilisation musulmane que les arabo-berbères ont installé pendant huit siècles en Espagne. Kamel Chekkat utilise chaque occasion comme le Ramadhan, l'Achoura, le Mouloud pour expliquer davantage l'Islam.

Une mention spéciale a été faite pour l'héritage bien détaillé et prescrit par le Coran. Les thèmes pleins d'enseignements sur l'Islam reviennent ainsi chaque semaine. Il faut saluer la forme de cette émission brillamment animée sous forme de dialogues et de concertation entre deux intervenants, Bouchra Yahia et Kamel Chekkat.

On note la présence féminine de Bouchra Yahia qui agrémente le dialogue par sa voix fraîche et éclairée, connaissant parfaitement la langue arabe et le coran.

L'émission au cœur de l'Islam a lieu chaque vendredi le matin de bonne heure à 5 h et à un moment de grande écoute ,à 14heures .Elle dure une heure avec la possibilité de la réécouter sur le compte twitter de cette émission.

Kamel Cheriti



BÉJAÏA

Arrestation d'un marin étranger pour meurtre

UN MARIN étranger âgé de 40 ans a été arrêté par la police judiciaire de la sûreté de wilaya au début de la semaine en cours pour «homicide volontaire avec préméditation».

Le ressortissant étranger est accusé d'assassinat de son compatriote dans un bateau en rade au port de Béjaïa, a indiqué un communiqué de presse de la cellule de communication de la sûreté de wilaya qui nous a été transmis hier.

Agée de 61 ans, la victime qui travaillait comme marin aussi dans le même bateau a été lardée à coups de couteau de cuisine par son bourreau qui s'est débarrassé de l'arme du crime en la jetant au fond des eaux. Laquelle a été retirée par une équipe de plongeurs.

Selon l'enquête, «le mobile du crime est lié à un différend entre la victime et l'assassin. Aussitôt toutes les preuves réunies, le meurtrier a été arrêté et présenté aux instances judiciaires compétentes , selon la même source.

N. B.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

32 morts et 1310 blessés en une semaine

TRENTE-DEUX personnes ont trouvé la mort et 1310 autres ont été blessées dans 1070 accidents de la circulation enregistrés durant la période du 27 septembre au 3 octobre à travers le pays, selon un bilan hebdomadaire rendu public mercredi par la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Bouira avec 5 morts et 42 blessés, suite à 40 accidents de la route, note la même source.

Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus Covid-19, les unités de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 225 opérations de sensibilisation à travers les 48 wilayas du pays, pour rappeler aux citoyens la nécessité de respecter le confinement et les règles de la distanciation physique.

S. N.